

## Déclaration au CSAL du 07/02/2025

Monsieur le Président,

La période dans laquelle nous siégeons est particulièrement source d'inquiétude et de questionnements pour les agent-e-s de la DGFIP.

Le Projet de Loi de Finances vient de nous être imposé par 49.3 avec un budget d'austérité inédite ayant des effets néfastes prévisibles pour les services publics, les politiques sociales et environnementales, mais aussi des impacts sur les collectivités et le monde associatif.

La situation politique et sociale est anxiogène du fait d'une multiplication des expressions réactionnaires, pointant du doigt certaines catégories de la population, semant la division et le racisme, remettant en cause l'utilité de l'État et s'attaquant aux acquis sociaux.

Si les agents publics ont pu, suite aux mobilisations de décembre, obtenir l'abandon de journées de carence supplémentaires, nous sommes loin du compte des attentes avec de nouveaux reculs majeurs comme l'abandon de la GIPA, l'affaiblissement des remboursements des arrêts maladie sans compter, encore et toujours, le gel du point d'indice...

Dans notre administration, nous sommes dans l'attente de visibilité et de soutien sur les moyens qui nous seront donnés. Confirmez-vous les 550 suppressions d'emplois à la DGFIP, loin de l'engagement d'un répit dans le cadre du COM ? Et quel sera l'effet pour notre direction, avec quelles conséquences pour les services et les missions ?

Alors que ces dernières semaines nous avons des échos de mesures de restrictions budgétaires (remboursements des frais de déplacement, gel des recrutements de vacataires ou d'emplois civiques (quoi que l'on pense de ces emplois par la DGFIP), absence de mise en œuvre des budgets sur les Conditions de Vie au Travail...), nous avons besoin de transparence sur les moyens qui seront attribués à la vie quotidienne des agent-e-s et sur les projets en cours.

Cette période pèse particulièrement sur des agent-e-s attaché-e-s à leurs missions qui voient chaque jour les difficultés : sollicitations des usagers, charge de travail, tensions dans les collectifs de travail. Nous continuerons à relayer ces problématiques dans toutes les instances, dans l'attente d'améliorations concrètes.

*Solidaires Finances Publiques 31* continue de jouer son rôle dans le débat public sur les enjeux budgétaires, pour une pédagogie en matière de fiscalité et d'utilité de l'impôt, mais aussi sur les sujets liés à la DGFIP, comme nous avons pu le faire en interpellant les collectivités de la Haute-Garonne sur la situation et les difficultés de notre administration. Nous intervenons également dans le débat sur des sujets nationaux comme le fiasco GMBI et son effet sur les collectivités ou encore la gestion difficile de la Taxe d'urbanisme avec ses 635 à 750 millions de manque à gagner dans les caisses de l'État.

Sur ce dernier sujet, nous vous demandons un point d'information sur les mesures mises en œuvre dans le Département et les enjeux en nombre et en montant.

Au-delà de ces propos liminaires nos représentant-e-s s'exprimeront de manière détaillée sur tous les points à l'ordre du jour :

**Nouvelle Cité Administrative.** Au-delà de nos inquiétudes majeures exprimées sur le dossier de l'accueil à Jolimont sur lequel nous attendons toujours une visibilité, nous constatons que la première mesure que vous prenez est d'externaliser la mission d'accueil à un prestataire privé ! S'il y avait besoin d'une preuve de ce qu'est la modernité libérale nous l'avons donc !

**Travail à distance :** si des mesures peuvent être mises en place ponctuellement en accompagnement de transferts de charges, il vous reste à confirmer la durée de ces méthodes de travail.

**Accueil campagne IR :** à 2 mois et demi du début de la campagne Impôts sur le Revenu, nous vous questionnerons sur vos engagements en 2024 à l'occasion de l'absence de mise en œuvre de « ponts obligatoires » et nous vous demandons de réaffirmer votre position de « *ne refuser aucun congé aux collègues* ». Concernant l'accueil nous soulignerons les besoins des services, tant en charge de travail qu'en matière de sécurité.

**Recrutement des A en interne :** nous notons les termes choisis qui évoquent clairement la fin de mouvements de mutations locaux pour se tourner vers un recrutement sélectif dit « *au choix* ». Cette évolution est particulièrement dangereuse et inquiétante pour les collègues. En l'absence de tout document préparatoire de votre part, nous nous efforcerons d'obtenir le maximum d'informations et nous accompagnerons au mieux nos collègues. Nous serons particulièrement vigilants à ce que le procédé n'entraîne pas de discriminations (de quelque nature que ce soit) pour les collègues et nous exigerons des garanties sur ce point.